

Agneaux C o n t a c t

Journal d'information de la commune d'Agneaux

DEC 2023 N° 83



w w w . a g n e a u x . m e m b e r s . f r



EDITORIAL

Habitants d'Agneaux, chers amis,

Nous nous acheminons doucement vers une nouvelle année qui, je l'espère, nous redonnera un peu d'espoir, dans ce monde en ébullition. L'année 2023 restera marquée par une situation internationale très tendue, dramatique au regard des événements de ces dernières semaines. Tous ces événements créent dans notre pays, un climat anxiogène, qui ne facilite pas le bien-vivre ensemble.

Pour notre part, nous faisons en sorte de préserver le plus possible ces liens, qui font la richesse de notre qualité de vie.

Notre équipe municipale, au travers des dossiers traités, fait son maximum pour apporter des solutions aux différents problèmes de la vie communale.

Dans un contexte de vie de plus en plus chère, nous nous efforçons de dépenser mieux, avec moins, afin d'apporter des solutions acceptables, sans augmentation des impôts.

Après divers travaux de voirie, dont la réhabilitation totale de la route de Périers, nous allons rénover l'ensemble des locaux de notre groupe scolaire. Il est, en effet, indispensable de penser à l'accueil de nos enfants dans les meilleures conditions possibles.

Nous allons continuer à améliorer l'existant et travaillerons très prochainement avec les élus saint-lois, pour reprendre en totalité, dans les années à venir, la rue Guillaume Michel, mise à mal notamment par la circulation des poids lourds.

Permettez-moi, dans ce contexte difficile, de vous souhaiter néanmoins de très bonnes fêtes de fin d'année et je vous invite à nous retrouver le lundi 15 janvier 2024 en soirée, à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Bien cordialement.

V o t r e M a i r e
A l a i n S E V Ê Q U E



Sommaire

Page 3 : Brèves

Page 4 : Nature

Page 5 : Sports

Page 6 : Travaux

page 7 : Les restos du cœur

Page 8 : Les référents de quartier

Page 10 : Les écoles

Page 13 : La médiathèque

Page 18 : Rétro 2023

Page 22 : Saint-Lô Agglo

Page 24 : Les entreprises

Page 25 : Le club d'ikido

Page 26 : Jumelage

Page 28 : Téléthon 2023

BRÈVES



Assistante sociale

Mme Bénédicte Radigue, assistante sociale, reçoit sur rendez-vous tous les mardis à la mairie d'Agneaux. Pour prendre rendez-vous téléphonez au 02 33 77 28 30.

Aide aux démarches administratives

Depuis septembre 2021, vous avez la possibilité de vous faire aider, pour l'accomplissement de démarches administratives de différente nature (sociale, fiscale, etc). Une permanence est assurée à la mairie d'Agneaux par Christian Clerc, ancien directeur de préfecture, un mercredi sur deux de 9h30 à 12h.

Registre communal des personnes vulnérables ou isolées

Dans le cadre du recensement des personnes à risques, la loi impose aux communes de constituer le registre des personnes vulnérables ou isolées afin de pouvoir informer et contacter celles-ci lors du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, catastrophes naturelles, épidémies, etc). Il prévoit des interventions adaptées à l'urgence, pour lesquelles les maires reçoivent des instructions des préfets. Peuvent s'inscrire :

- les personnes âgées de 65 ans et plus et résidant à leur domicile
 - les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile
 - les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile
- La demande d'inscription peut être faite, soit par la personne elle-même, soit par un tiers (membre de la famille, médecin, intervenants au domicile, voisins, etc) en vous rendant à la mairie ou sur le site où vous trouverez le fichier à télécharger.

Personnes âgées

Mme Laurie Costard assure des visites sur rendez-vous en téléphonant au 07 62 06 85 12 ou au 02 33 77 25 65 pour vous aider aux démarches en ligne.

Haies

L'entretien des haies doit être réalisé de manière régulière. Une hauteur de 2m maximum est tolérée si votre haie est à moins de 2 mètres de votre voisin, de même, afin de ne pas empiéter et créer un danger pour le passage des piétons.

Stationnement

Ne nous garons pas en stationnement gênant et pensons aux piétons, aux parents avec des poussettes et aux personnes à mobilité réduite. Respectons les places de stationnement prévues pour les personnes à mobilité réduite.

Projet mémoire

Dans le cadre de sa politique culturelle, et dans la perspective de la commémoration du 80^e anniversaire du Débarquement, la commune d'Agneaux souhaite marquer l'événement. Nous recherchons tout ce qui pourrait avoir un lien avec la Seconde Guerre mondiale (témoignages, lettres, objets, etc). Vous pouvez vous signaler à la mairie au 02 33 77 33 50.

Aide à la personne

Le conseil départemental propose de mettre à disposition Mme Valérie Recrosio, agent d'accueil en autonomie et handicap sur rendez-vous à la mairie d'Agneaux. Les rendez-vous sont à prendre au téléphone au 02 33 77 25 65 ou au 07 64 20 43 72 (le secrétariat est ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h fermeture le jeudi) ou par mail valerie.recrosio@manche.fr.

- Les services proposés sont les suivants :
- compléter les dossiers de handicap
 - constituer les demandes d'APA (allocation personnalisée d'autonomie)
 - aider au maintien à domicile
 - renseigner sur l'accueil familial

Concours des maisons, balcons et commerces illuminés

Le jury passera dans la commune le 28 décembre. Vous pouvez vous renseigner à la mairie.

Don de livres

Désormais une boîte à livres de l'association TRITOUT SOLIDAIRE est à votre disposition à la médiathèque. Vous pouvez ainsi faire don de livres qui seront ensuite revendus au profit de l'association.



Tour de La Manche 2024

Agneaux accueillera le samedi 25 mai 2024 une étape du tour de la Manche. Le matin vous pourrez assister à un contre la montre. La circulation sera alors perturbée par l'événement. Tous les détails vous seront communiqués ultérieurement.

Les dépôts illégaux de déchets

La prolifération anarchique des épaves et des dépôts illégaux de déchets constitue une nuisance pour l'environnement et porte atteinte à l'harmonie et à la qualité des espaces naturels. Un dépôt illégal est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être.

Les dépôts de déchets sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975, mais ils font toujours partie de notre paysage bien que la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée.

Que dit la loi ?

Le principe général de responsabilité est que « tout producteur ou détenteur est responsable de la gestion de ses déchets jusqu'à leur élimination ou valorisation finale, même lorsque le déchet est transféré à des fins de traitement à un tiers » (Art. L.541-2 du code de l'environnement).

L'article L. 541-3 du code de l'environnement confère aux maires le pouvoir de police nécessaire pour assurer l'élimination des déchets. Les articles R.632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 68 € à 1500 € les dépôts de déchets.

Pourquoi cette interdiction ?

Parce que ces dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication, et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

Par ailleurs, l'abandon illégal de déchets par des particuliers ou des professionnels n'a aucune raison de persister car la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) dispose aujourd'hui d'une filière de collecte et d'élimination appropriée.

Que peut faire le maire ?

Le maire est la première autorité de police compétente pour lutter contre les dépôts illégaux de déchets définis à l'article L.541-3 du code de l'environnement. Toutefois, en cas d'inaction du maire dans l'exercice de son pouvoir de police spéciale, le préfet peut se substituer à lui et agir au nom de la commune (Art. L.2215-1 du CGCT). Ainsi, différents instruments réglementaires peuvent être utilisés par l'autorité titulaire du pouvoir de police.

L'article L. 541-3 du code de l'environnement permet au maire qui constate l'abandon de déchets, d'informer leur producteur des faits qui lui sont reprochés, ainsi que des sanctions qu'il encourt. Il peut, après respect d'une procé-

ture contradictoire, mettre en demeure le producteur des déchets de prendre les mesures nécessaires pour en assurer l'élimination dans un délai déterminé. Si cette mise en demeure reste infructueuse, il peut appliquer les sanctions administratives prévues, à savoir la consignation, l'astreinte, l'exécution d'office ou l'amende qui peut aller de 1 500 € à 150 000 €. Lorsque l'identification du producteur est impossible, c'est le détenteur des déchets qui sera considéré comme responsable. Il peut s'agir du propriétaire du terrain ou de toute personne qui en a la garde.

Le maire, en sa qualité d'officier de police judiciaire, ou les policiers municipaux, le cas échéant, en leur qualité d'agents de police judiciaire adjoint, peuvent également relever les infractions prévues aux articles R. 632-1 (contravention de la 3^e classe d'abandon « simple » de déchets), R. 635-8 (contravention de la 5^e classe d'abandon de déchets à l'aide d'un véhicule) et R. 644-2 (contravention de la 4^e classe d'entrave à la circulation) du code pénal.

Il dispose également de moyens d'actions propres pour l'enlèvement des :

■ Épaves et carcasses de véhicule (VHU) d'une surface inférieure à 100 m² (article L2122-12 du CGCT, articles R543-153 à 171 du CE& L541-21-4 du CE) ;

■ Pneumatiques usagés (articles R. 543-137 à R. 543-152 du code de l'environnement) ;

■ Déchets inertes dont le seuil est précisé dans le paragraphe 3-2 de la note DGPR (dans textes réglementaires).

Enfin, le règlement sanitaire départemental (RSD) permet également au maire d'interdire le brûlage à l'air libre des déchets verts qui émettent des polluants toxiques pour l'homme et l'environnement (art. 84 du RSD, décret n°2003-462 du 21 mai 2003-art. 7, L. 1421-4 du code de la santé publique).

SPORTS



Ludovic Delacotte

Le judoka agnelais champion et entraîneur de l'équipe féminine française de judo

Le vendredi 24 novembre, la commune d'Agneaux a eu le plaisir de retrouver un enfant du pays, Ludovic Delacotte entraîneur de l'équipe féminine de judokates et coach de Clarisse Agbégénéou, championne mondiale et olympique.

A 244 jours des jeux olympiques, et dans le cadre des rencontres « Agneaux vers les jeux », Ludovic Delacotte a consacré son week-end à Agneaux. Il a d'abord rencontré des élèves de l'Institut et de l'école Marie Ravenel. Il a expliqué que, comme à l'école, l'important est d'avoir un projet, et que le travail apporte la confiance en soi. A 6 ans, ses parents l'ont inscrit au judo à Saint-Lô. A 14 ans, il adhéra au club d'Agneaux et était sacré cadet champion de France.

A 28 ans, après une carrière d'athlète au niveau mondial, il est devenu entraîneur de l'équipe de France féminine. Les élèves se sont montrés curieux. Il part en moyenne 175 jours par an dans 80 pays. Il travaille sur la

gestion du stress des athlètes, le travail du mental, mais également la technique.

Ludovic Delacotte entouré de ses parents agnelais, d'amis judokas et d'élus, a reçu la médaille de la ville remise par le maire qui a salué son parcours professionnel. Jean Mesnil-drey et Patrice Cador, ses premiers mentors du club d'Agneaux, ont eu la fierté de complimenter leur élève surdoué devenu célèbre sur les tatamis, tout en restant adhérent au club.

En soirée, accompagné du maire et du représentant du comité départemental olympique et sportif, il a tenu une conférence intitulée « l'or par procuration » devant une centaine de personnes, adultes et jeunes. Le public a eu le plaisir de voir l'intervention filmée de Clarisse Agbégénéou, coachée par Ludovic Delacotte, 6 fois championne du monde et 2 fois championne olympique. Elle lui a rendu hommage notamment pour sa patience et sa rigueur.

Le samedi matin, les jeunes judokas d'Agneaux avaient rendez-vous avec lui sur le tatami. Ils étaient fiers d'être à leur tour entraînés comme des champions.

Nous remercions tous Ludovic Delacotte pour sa venue.



Ludovic et ses parents

TRAVAUX



En 2022-2023, la route de Périers a été refaite dans son intégralité. Après une première phase d'enfouissement des réseaux, ont commencé au printemps 2023 les travaux de la chaussée. La route de Périers est dorénavant sécurisée pour les piétons permettant de se promener vers la Route de Coutances, le quartier de la Doucetière et la zone de la Croix Carrée. Des pistes cyclables favorisent

les mobilités douces dans toute la ville avec des voies inter-quartiers. Elle a été sécurisée avec des plateaux, un nouveau rond point à Villechien et un rétrécissement de chaussée par endroits. Enfin, dans la continuité de ce qui est fait depuis quelques années, elle a été végétalisée avec des graminées. Ces travaux signent le démarrage de travaux plus globaux dans ce quar-

tier de la ville. En effet, l'année prochaine la zone de la Croix Carrée sera également en travaux.

En octobre 2023, la commune d'Agneaux a reçu le prix spécial du jury du trophée de l'investissement local pour la rénovation de la route de Périers et la globalité de ce projet.

Des travaux à l'école maternelle en 2024

Des travaux de rénovation énergétique et d'embellissement sont programmés en 2024 à l'école maternelle, au restaurant scolaire et à l'école de musique. Les parents des élèves de maternelle seront informés avant le début des travaux des dispositions provisoires d'accès aux classes de leurs enfants. Certains resteront dans le même bâti-

ment mais en changeant d'étage ; les autres déménageront dans les locaux de l'école élémentaire. Les conditions matérielles, de confort et de pédagogie seront préservées. Le maire, les services techniques, le directeur de l'école, les professeurs et les ATSEM ont l'habitude de travailler ensemble pour offrir aux élèves le meilleur accueil.

Le restaurant scolaire ne sera impacté que pendant les grandes vacances. La cour de l'école sera rénovée pendant les grandes vacances de 2025, une part belle sera réservée à la végétalisation. Ensuite, viendra le projet de rénovation de l'école élémentaire.

SOCIAL



Les restos du cœur

Cet hiver encore les Restos du cœur vont distribuer de nombreux repas. L'entrepôt départemental de la Manche est situé rue Guillaume Michel à Agneaux. Nous avons rencontré les bénévoles, Pascal, Christian et Guillaume pour en savoir plus.

Les Restos du cœur avaient l'habitude de faire des distributions en hiver pendant 16 semaines. Mais dorénavant ils distribuent autant l'été que l'hiver. Le dépôt départemental de la Manche livre 18 centres locaux en produits frais, épicerie et surgelés. Cette distribution se fait en fonction des besoins des centres locaux afin de répondre aux demandes du terrain. Des dons des entreprises sont faits à l'image des Chevaliers d'Argouges, de certains groupes de distribution ou d'agro-alimentaires. Il y

a également des dons des particuliers. La logistique est importante et le rôle des bénévoles est fondamental. Au total, dans la Manche, environ 1 million de repas sont distribués soit en moyenne 25 000 repas par semaine.

Dans le dépôt d'Agneaux, il y a 24 bénévoles dont 4 en charge de l'approvisionnement et 20 pour la distribution. Tous les profils sont les bienvenus. On y trouve des gens venant de tous les métiers : médecin, artisans, enseignants, etc. Il y règne une atmosphère de camaraderie et de solidarité. A ce jour, les Restos du cœur d'Agneaux cherchent un chauffeur ayant le permis poids lourd, des bénévoles pour la logistique et l'administratif.

Si cela vous intéresse contactez : Pascal Corbeau au 06 08 10 93 97



RÉFÉRENTS DE QUAR

Claire Coupeaux

Référente du quartier de la Doucetière.

Racontez-nous votre rôle de référente.

Nous sommes trois référents pour le quartier ; Thérèse fait le haut, Jacques les logements HLM et moi le bas. Je suis référente depuis le début. C'est Dany David qui m'a demandé de le devenir. Au départ, j'étais réticente, car je n'ose pas aller vers les gens. Mais lorsque j'allais à l'école chercher mes petits-enfants, des mamans venaient discuter avec moi de ce qui était bien, de ce qui n'allait pas ; j'ai donc fini par me dire pourquoi pas ?

C'est vrai que nous sommes utiles pour faire le lien avec la mairie quand quelque chose ne va pas, même si parfois, je suis un peu le bureau des pleurs. Nous avons quand même un super quartier, il n'y a pas de souci avec les voisins. Par contre, il y a un problème, et ce problème est souvent signalé lors

des rencontres avec les autres référents, c'est le respect du 30 km/h pour la vitesse des véhicules. Régulièrement, il y a des gens qui roulent trop vite. Je me suis déjà fait doubler dans la rue de la Doucetière.

Ça me plaît ce rôle de référent, parce que lorsqu'on n'a plus d'activité professionnelle, ça permet de sortir de chez soi et de se sentir utile. Si je n'avais pas fait cela, je crois que j'aurais fait du bénévolat. A ce propos, je rêve d'un endroit à Agneaux, où chacun pourrait venir pour réparer un objet cassé. Je fais beaucoup de couture, et les gens le savent ; donc régulièrement, on vient me demander de recoudre un bouton, de changer une fermeture éclair, donc s'il y avait un endroit où il serait possible de faire ces petites réparations (réparer un appareil électrique cassé, un vêtement déchiré...) ce serait génial.

Odile Lescene

Référente des quartiers du Joli et du Boscq.

Racontez-nous votre histoire de référente.

En regardant les comptes-rendus des réunions, je pense être référente depuis 2009. C'est Alain Sevêque, que je connaissais par ailleurs, qui était alors maire adjoint, qui m'a proposé d'être référente de quartier.

Le référent peut créer du lien dans le quartier, de la proximité avec les voisins. Il est le porte-parole auprès de la mairie pour faire part des choses qui ne vont pas mais aussi des choses qui vont bien. Le Joli est un quartier tranquille ; il n'y a pas de problème de voisinage, de haies qui dépassent. Le référent est le lien entre la ville et le village, car le Joli est un village. Tous les ans, et ce depuis que nous sommes arrivés ici en 1986, nous organisons la fête au village. Nous sommes un petit noyau dur et avons un groupe What's

app pour s'organiser. Au début, quand les enfants étaient petits, on faisait cela au mois de juin ; désormais, c'est en septembre où les journées sont parfois plus clémentes. Puis en janvier, on fait la galette.

Sur le papier, je suis référente du Joli et du Boscq, mais je ne connais pas bien les gens du Boscq. C'est pour cela que je suis en train de chercher quelqu'un qui pourrait remplir ce rôle dans ce quartier.

Quand je parle de l'existence des référents à des amis ou à de la famille qui vivent dans d'autres communes où il n'y a pas de référents, ils trouvent l'idée séduisante.

Les réunions avec les autres référents sont aussi des moments sympas ; ça se termine par un moment convivial autour d'un verre propice aux discussions.

A ce jour, 15 référents de quartier, répartis sur le territoire d'Agneaux, concrétisent les interactions entre les services de la mairie et les quartiers. Les référents sont :

■ **Quartier de la Mouchette** : M. PEPIN Dominique, 10 rue de la Mouchette ■ **Quartier du Joli et du Boscq** : Mme LESCENE Odile, Le Joli ■ **Quartier de la Demeurance** : Mme VASTEL Céline, 14 rue de la Demeurance ■ **Quartiers Allée des Prairies, rue de Turgis, allée du Bois et rue des Campagnes** : M. GOSSSET Daniel, 12 allée des Prairies ■ **Quartier rue de la Banque et rue Guillaume Michel** : M. CHAPRON Bernard, 1 bis rue de la Banque ■ **Quartier des Coteaux de la Vire** : M. FRAPART Steven, 27 rue de Tatihou et Mme ENOT Anne-Sophie, 5 rue de Chausey ■ **Quartier de la Doucetière** : Mme COUPEAUX Claire, 10 rue de Savoie et Mme DILASSER Thérèse, 2 rue de Normandie ■ **Quartier de l'Orée du Bois** : Mme LALLIER Michèle, 5 l'Orée du Bois ■ **Quartier de la Falaise rue du Coteau, du Stade, du Clos des Mûres, route de Coutances entre le giratoire du groupe scolaire et le giratoire rue de Turgis** : Mme BERNARD Marion, 28 rue de la Petite Falaise ■ **Quartier de la Vignette** : M. MASSICOT Philippe, 45 rue Xavier Antoine ■ **Quartier de Villechien** : M. THOMAS Anthony, 255, rue de Villechien, bâtiment B appartement 27 ■ **Quartier du Centre-Ville** : Mme LEROY Maryvonne, 12 rue du Général de Gaulle



Rencontre avec Mme Legallais, doyenne de la commune

C'est une femme exceptionnelle que nous avons rencontrée.

Alerte et vive du haut de ses 101 printemps, elle partage avec nous quelques souvenirs.

Arrivée dans les années 1970, elle a vu la commune se transformer.

En effet, à l'époque, il n'y avait point de commerces, juste un café épicerie à la place actuelle du Penalty.

La création du centre commercial de la Palière a tout changé.

Il n'y avait quasiment pas non plus de lotissements, une entreprise de menuiserie à la place actuelle des résidences Pierre de Gouville et Lesca, des baraques en bois, oui Agneaux a bien changé ! Après une vie bien rem-

plie (elle a tenu un garage avec son mari route de Bayeux puis a travaillé au Bon Sauveur à la répartition des repas) elle s'est donc posée à Agneaux où elle est très heureuse de vivre. Elle est passionnée de lecture et de télévision et fréquente de temps en temps le club de l'Amitié qu'elle a elle-même contribué à gérer par le passé. A ce propos elle nous a confié avoir appris à jouer à la belote juste avant le covid soit à l'âge de 98 ans...

Mme Denise Legallais se verra remettre la médaille d'honneur de la ville d'Agneaux lors de la cérémonie des vœux à la population qui aura lieu le lundi 15 janvier à 18h à la salle des fêtes.



Gilles Leclerc nous a quittés.

Le 9 novembre dernier, Gilles Leclerc est décédé subitement.

Né à Agneaux le 13 novembre 1955, il a participé très activement à la vie de la commune. Il fut en effet conseiller municipal de 1995 à 2001 puis de 2006 à 2008. Il était aussi référent de quartier depuis 2014.

Agriculteur de métier, installé sur la commune à La Haye Bellouze, il fut également trésorier du syndicat agricole Agneaux/Saint-Lô/Rampan mais aussi assesseur au tribunal paritaire des baux ruraux.

Nous garderons l'image d'un homme ô combien sympathique, engagé, toujours prêt à rendre service à qui le sollicitait.

Toutes nos pensées vont à ses deux enfants Sébastien et Clémence.



Les maternelles goûtent un peu de gingembre dans la main pour découvrir la saveur



De nombreux écoliers à la cérémonie du 11 novembre

La cérémonie patriotique du 11 novembre a rassemblé anciens combattants, élus et habitants dont une belle assemblée de 25 écoliers d'Agneaux. Ils ont commencé par fleurir les tombes des soldats morts pour la France, 20 tombes réunies dans l'espace du Souvenir français au centre du cimetière. Ils ont ensuite assisté à la cérémonie au monument aux morts. Une écolière accompagnée d'un adulte a déposé la gerbe du Souvenir français. Rassemblés en chorale et dirigés par la directrice de l'école de musique, les enfants ont accompagné les musiciens de la Compagnie Orchestrale d'Agneaux (Coda) en chantant la Marseillaise et l'hymne européen. Merci à tous ces jeunes élèves pour leur participation digne et civique à la commémoration de la signature de l'armistice de 1918.

Projet Jardins

Les super jardiniers des jardins familiaux sont venus apprendre et aider les élèves de CP-CE1 à planter des bulbes (tulipes, narcisses, jacinthes, ail doux, ail classique et oignons) et à semer des graines (fèves et petits pois). Le reste du jardin de l'école sera paillé.



les CP-CE1 sèment des graines avec l'aide des jardiniers familiaux



Festival Rendez-vous Soniques

Les élèves du CP au CM2 sont allés voir un concert au Normandy. 45 minutes de show et de danse en compagnie des « meilleurs DJ du monde » avec leurs drôles de costumes. Les élèves de maternelle ont assisté au concert « L'école des fables se met au vert » de Thomas Semence, guitariste chanteur à la médiathèque de St-Lô.

ÉCOLES



La vie à l'école de musique municipale

En partenariat avec l'I.T.E.P., l'École municipale de musique d'Agneaux a ouvert un département pour l'inclusion de personnes avec handicap.

Encadrés par un éducateur spécialisé, des jeunes de 6 à 18 ans viennent chaque semaine à l'École de musique. Ils travaillent avec Vinciane Gaucher. Ils découvrent les instruments de percussion, le piano, la guitare, la trompette... et l'expression orale par le chant. Ce moment leur permet de s'ouvrir à la culture musicale et de découvrir d'autres horizons...

Musique d'ensemble

■ Un atelier jazz a été mis en place depuis le mois de septembre.

Les répétitions se déroulent chaque lundi, de 19h30 à 20h30, salle W. A. Mozart.

■ La chorale de l'École de musique accueille des enfants et des adultes. Si vous voulez venir chanter, Nicolas Beillet Le Béhérec, professeur de technique vocale et chef de chœur, vous attend le lundi de 18h30 à 19h30, salle J. S. Bach.



Les élèves des écoles le 11 novembre

A l'occasion de la cérémonie commémorative du 11 novembre, les élèves des classes de formation musicale de l'École de musique, et les enfants de l'École Marie Ravenel dirigés par Véronique Lepigeon ont chanté L'Hymne à la joie (de Ludwig Van Beethoven) et l'hymne français La Marseillaise (de Rouget De Lisle). Ils étaient accompagnés par les musiciens de la Coda sous la baguette de Dominique Martin.

L'École de musique organise le pique-nique musical de Noël. Ce moment de convivialité permet aux parents des élèves de venir écouter le travail de leurs enfants. Ce sera le clin d'œil de Noël des élèves de l'École de musique.

Si vous le souhaitez, apportez votre pique-nique et vous assisterez aux auditions des musiciens: samedi 16 décembre à partir de 12h30, salle de l'espace loisirs, place de l'Avenir. Café et mignardises offerts par l'École de musique.

La 7^e édition du concours de piano aura lieu le dimanche 24 mars 2024 à la médiathèque.

L'équipe de l'École municipale de musique d'Agneaux vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'Année!

Pour tout renseignement : École municipale de musique (EMMA), place de l'Avenir - 50180 Agneaux - 02 33 57 28 79 - ecoledemusique@agneaux.fr

MÉDIATHÈQUE



Quelques projets en cours...

Les seniors au musée numérique !

Depuis la rentrée, l'équipe travaille aux côtés des résidences seniors « Les rouges-gorges » et « Les pastorales » pour que ces publics, dont la mobilité est réduite, puissent bénéficier des services de la médiathèque. Première étape, une quinzaine de résidents a participé le 19 septembre dernier à une micro-conférence au Musée Numérique sur le plus connu de tous les tableaux de Léonard de Vinci : « La Joconde ». Cette première visite leur a également permis de découvrir les livres en gros caractères, plus faciles à lire, et les livres-CD, à écouter ! Plusieurs personnes se sont inscrites à la médiathèque à cette occasion. Prochaines étapes : rendre régulièrement visite aux résidents pour leur présenter des nouveautés de la médiathèque et relancer le portage à domicile !

Les ados de l'ITEP au FabLab !

Depuis un an environ, les adolescents

de l'Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP-AAJD) d'Agneaux viennent une fois par semaine au FabLab avec leur éducateur. Leur projet initial s'inscrivait dans le cadre de la création d'un jeu de société : le « Saint-Lôpoly ». Les jeunes sont venus au FabLab pour créer les pions de ce jeu à l'imprimante 3D. Depuis, ils reviennent chaque semaine pour s'initier aux différentes techniques de création numérique. Du support de manettes de jeux vidéo aux posters pour décorer leurs espaces, chaque semaine est l'occasion de créer un objet différent sur la fraiseuse, l'imprimante vinyle, le traceur ou l'une des deux imprimantes 3D !

Le Relais Petite Enfance à la bibliothèque !

Depuis plusieurs années, les assistantes maternelles d'Agneaux peuvent bénéficier, grâce à l'implication du Relais Petite Enfance, d'ateliers à la médiathèque à destination des tout-petits. Environ une fois par mois, un petit groupe participe à des activités

créées sur mesure, à mi-chemin entre lecture d'histoires et arts plastiques. Ce mardi 28 novembre, une dizaine d'enfants a réalisé une fresque collective autour de l'album d'Edouard Manceau « Merci le vent ». A partir de papiers découpés apportés par le vent, les tout-petits ont créé des personnages, des animaux, des objets. La fresque colorée, faite de collages et de dessins, est visible sur la mezzanine de la médiathèque !

Chapeau les artistes !



QUESTIONNAIRE

La médiathèque est

Avez-vous déjà passé la porte de la médiathèque d'Agneaux ? Derrière ses hauts murs bleu-vert, l'équipe vous accueille (bonjour !), vous aide à trouver un livre qui vous plaira (plutôt polar ou bande dessinée ?), vous présente ses animations (avez-vous entendu parler de notre prix des lecteurs ? Et de notre atelier tricot ?), raconte des histoires, chante des comptines aux plus petits (il était une fois...). Depuis quelques années maintenant, notre équipe vous propose aussi régulièrement des animations en lien avec le musée numérique (ce grand écran sur lequel vous pouvez voir des œuvres d'art) et le FabLab (un atelier rempli de machines à fabriquer des objets tout droits sortis de votre imagination). Mais au fond, ce qui nous fait avancer, ce sont vos avis, vos idées, vos envies. Et la perspective de les réaliser.

Que vous veniez pour boire un café, lire, écouter une conférence ou que vous ne veniez pas du tout, la parole est à vous ! Quelques minutes suffisent pour remplir ce questionnaire...

Enquête auprès des publics - Médiathèque d'Agneaux

1 - Fréquentez-vous la médiathèque d'Agneaux ?

- Chaque jour
- Plusieurs fois par mois
- Plusieurs fois par an
- Jamais

2 - Etes-vous inscrit :

A la médiathèque d'Agneaux ?

Dans une autre médiathèque ?

- Oui
- Non

3 - Venez-vous à la médiathèque :

- Seul (e)
- Avec votre conjoint(e)
- En famille
- Entre amis

4 - Si vous ne fréquentez pas la médiathèque d'Agneaux, pouvez-vous nous dire pourquoi ?

- Je ne savais pas qu'elle existait
- L'inscription est payante
- Elle n'est pas ouverte quand je suis disponible
- Je n'y trouve pas ce que je recherche
- Je préfère acheter mes livres en librairie
- Autre :

5 - Quel(s) jour(s) et à quelle(s) heure(s) êtes-vous le plus disponible pour venir à la médiathèque d'Agneaux ? (Cochez une ou plusieurs cases)

	10h – 12h	12h – 14h	14h – 17h30	17h30 – 18h30
Mardi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Judi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Samedi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6 - Savez-vous qu'il y a un FabLab et un musée numérique dans la médiathèque ?

- Oui
- Non



pour tout le monde !

Le FabLab est un laboratoire de fabrication avec différentes machines de création numérique : imprimante 3D, fraiseuse numérique, découpeuse vinyle, presse à chaud, machines à coudre... Le musée numérique permet de découvrir les chefs d'œuvre numérisés en très haute définition sur grand écran et sur tablettes.

7 - Quels espaces de la bibliothèque fréquentez-vous : (Cochez une ou plusieurs cases)

- Le point info et l'espace presse
- L'espace adulte
- L'espace jeunesse
- Le FabLab
- La Salle d'exposition
- La discothèque

8 - Que faites-vous à la médiathèque ? (Cochez une ou plusieurs cases)

- Je viens lire la presse
- Je passe en coup de vent pour rendre et emprunter des documents
- Je prends mon temps pour échanger avec les bibliothécaires, me faire conseiller ou lire un peu seul ou avec des enfants
- Je viens travailler
- Je viens chercher du Wifi
- Je viens faire des photocopies ou des impressions
- Je viens chercher un contact humain
- Je viens m'inscrire à la médiathèque numérique (biblio.manche.fr)
- Je viens acheter des titres de transport
- Je viens au FabLab
- Je participe aux animations « jeunesse » de la médiathèque (heure du conte, tambouille d'albums...)
- Je participe aux animations « adulte » de la médiathèque (rencontres littéraires, expositions, conférences...)
- Autre :

9 - A l'heure actuelle, la médiathèque réfléchit au réaménagement d'un espace. Pour créer un endroit qui réponde à vos envies, dites-nous ici ce que vous aimeriez y trouver

10 - Avez-vous des remarques ou des suggestions pour améliorer la qualité du service à la médiathèque d'Agneaux ?

Merci d'avoir participé à cette enquête !
Vous pouvez déposer votre questionnaire rempli dans la boîte aux lettres de la médiathèque ou bien à l'accueil.
Au plaisir de vous accueillir bientôt à la médiathèque !

La commission Jeunes

La nouvelle commission jeunes est constituée de 14 jeunes agnelais, collégiens, lycéens et étudiants.

Il s'appellent Cassandre GUIBOUT, Manon GUIBOUT, Adrien LEMARCHAND, Floriant LEMARCHAND, Eugénie PERRUVAUX, Tom CLAYE, Clémence MARIE, Evan VILLALARD, Thibaud OSIG PARIS, Camille LECONTE, Quentin CHENAI, Timothé LOMET, Melveen GODEFROY et Adeleen GODEFROY.

Elle est composée pour une année et renouvelable à souhait.

Animée par Lucie Hamel, elle se réunit autour de différents projets comme la participation au téléthon, au forum des associations, l'entretien et la culture de leur parcelle aux jardins familiaux, des moments de convivialité et bien d'autres encore...

Manquent sur la photo Adeleen, Melveen et Timothé.



Photo Ouest France

Beau succès pour la bourse à la puériculture du samedi 21 octobre

De très nombreux exposants étaient réunis dans le gymnase à l'occasion de cette manifestation organisée par la commission jeunes. Nombre de stands permettaient de s'équiper en vêtements, jouets et articles de puériculture. Il était également possible de se restaurer sur place grâce aux sandwiches, gâteaux et crêpes réalisés par les jeunes de la commission.

Merci à eux pour leur investissement et rendez-vous l'année prochaine.

Les vacances de la Toussaint à l'Espace Loisirs

Les vacances de la Toussaint se sont déroulées au Centre de Loisirs autour de différents thèmes, le Japon, l'automne, les sports et bien sûr Halloween.

Les groupes d'enfants se sont exprimés autour d'activités manuelles, d'ateliers cuisine et de jeux sportifs préparés par les animateurs. Grâce au dispositif Sports Vacances organisé par l'Agglo, les écoliers vacanciers se sont initiés au tir à l'arc. Les plus jeunes ont découvert l'espace sensoriel mis à disposition par la Crèche. Les temps d'échange

intergénérationnel sont réguliers avec les résidents du foyer logement, ils ont particulièrement apprécié la visite des enfants déguisés en petits monstres à l'occasion d'Halloween. Les adolescents des différents espaces Jeunes de Saint-lô Agglo, quant à eux, ont partagé la soirée Halloween organisée à Saint Jean-de-Daye le 31 octobre. Enfin, l'ensemble des enfants de l'Accueil de Loisirs a pu être photographiés dans un décor d'Halloween, photos vendues au profit du Téléthon.

Une nouvelle animatrice à l'Espace Loisirs

Nous souhaitons la bienvenue à Jessica Pasturel, nouvelle animatrice permanente de l'équipe. Christopher Liot ne nous quitte pas totalement car il continuera à travailler à l'Espace Loisirs tous les mercredis et vacances scolaires.

ASSOCIATIONS



Joie et Santé

Chaque année, début juillet, une randonnée est organisée à la journée, avec pique-nique, à Saint-Germain-sur-Ay.

Pourriez-vous nous présenter Joie et Santé ?

Il s'agit d'une association qui a été créée il y a bientôt 40 ans. A l'origine, elle proposait uniquement des activités de gymnastique mais elle s'est diversifiée au fil des années.

Elle accueille désormais 235 licenciés qui participent aux activités hebdomadaires ou aux animations proposées : gym, randonnées, voyages, repas dansant... Joie et Santé est affiliée à la Fédération Française Education Physique et Gymnastique Volontaire qui permet d'apporter toutes les assurances nécessaires pour les activités.

Composée à 80% de femmes, Joie et Santé accueille des personnes de tous les âges. Les adhérents ont généralement 60 ans et plus.

Quelles activités sont proposées par Joie et Santé ?

Les activités sont variées : gymnastique (gym prévention du dos, gym tonique, gym active, gym douce...), randonnées de 8km ou 10/12km, Pilates, marche nordique... Chacun peut y trouver son bonheur.

Les activités sont encadrées par des

animateurs professionnels, hormis la randonnée, afin d'apporter le meilleur accompagnement possible.

Un planning hebdomadaire est proposé aux adhérents. Après deux séances d'essai ils peuvent s'inscrire aux activités choisies. Les prix sont dégressifs selon le nombre d'activités désirées.

Les randonnées sont des moments forts de l'association. Des groupes se forment en fonction de la vitesse et des distances. Les départs se font à partir de la salle des fêtes, tous les lundis. Du covoiturage est organisé pour découvrir des nouveaux circuits dans notre département. Les randonnées accueillent généralement entre 30 et 40 personnes.

Et en terme de convivialité ?

En complément des activités hebdomadaires, tous les mois, l'association propose des animations. L'objectif est de se retrouver, de passer du bon temps ensemble, et dans l'idéal, en faisant de l'activité physique.

Nous avons toujours plaisir à accueillir de nouveaux adhérents dans un environnement convivial et bienveillant, où chacun pourra trouver l'activité qui lui plait.

Un dernier mot ?

Joie et Santé est essentielle auprès de nos adhérents. L'association assure avant tout un lien social. Chez nous, l'exploit sportif n'est pas à l'ordre du jour : nos activités sont là pour garder une bonne forme physique, quel que soit l'âge des participants. La bonne humeur et la convivialité sont nos principaux objectifs.

Comment vous joindre ?

Pour nous joindre : 06 43 48 15 27 ou joietsanteagneaux@gmail.com

Site Internet : www.joietsante.com

Cependant, le meilleur moyen de découvrir nos activités est de venir nous rencontrer lors des cours.



La gym équilibre permet aux personnes d'un certain âge de garder leur mobilité et leurs repères dans l'espace.



facebook.com/ville.agneaux

RÉTRO 2023

Ça s'est passé dans

L'année 2023 a été riche



Patrick Fissot, historien

De gauche à droite : Nicolas Abraham, Alain Talon et Jean Laspougeas

La culture à Agneaux

L'histoire à l'honneur

En 2023 l'histoire a été l'honneur à Agneaux. Autour d'un projet Les Manchois dans les guerres : 2000 ans d'histoire, une exposition a été mise en place permettant à plus de 500 élèves d'Agneaux de venir et des conférences sur deux jours ont été proposées réunissant plus de 170 personnes.

Institués en 2021, les rendez-vous de la culture se sont poursuivis en 2023. En octobre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Christian Le Bart qui, 5 ans après, a fait un point sur les gilets jaunes. Puis, quelques semaines plus tard, le vulcanologue Arnaud Guérin a donné une conférence. Celle-ci a été le prolongement d'une magnifique exposition visitée par de nombreux scolaires. En 2024, nous vous donnons rendez-vous le 3 février à 15h pour écouter Jérôme Fourquet, politologue et sondeur, directeur opinion de l'institut sondage IFOP et, en fin d'année, Hélène Harter, historienne, analysera quelques semaines après les résultats de la présidentielle américaine.

La musique résonne à la médiathèque

En septembre dernier, les notes ont résonné à la médiathèque. Lors des journées européennes du patrimoine, dont la thématique était le patrimoine immatériel, ont été diffusés au musée numérique la Traviata de Verdi et le Lac des Cygnes de Tchaïkovski. Puis, une semaine plus tard, Nicolas Beillet le Béhérec jouait son spectacle Soliloque.

Arnaud Guérin



votre ville

en événements à Agneaux

Solidarité

Une nouvelle association « Une rose un espoir » a vu le jour. Sous l'impulsion d'une équipe de bénévoles, elle collecte des fonds au profit de la lutte contre le cancer. Pour sa première année saluons la réussite de cette opération puisque l'association a récolté 4000 euros.



Cérémonies

La commune a tenu à saluer l'engagement des anciens élus en organisant une cérémonie de remise des médailles de la ville.

Cette année ont été récompensés de la médaille d'anciens élus qui se sont investis pour leur commune. 7 d'entre eux ont été mis en avant le 18 juin puis en septembre dernier ce sont 6 qui ont été récompensés.

Merci à eux pour leur investissement !



RÉTRO 2023



La convivialité à

L'année a été marquée par de nombreux moments de convivialité...

Temps fort de notre commune, le pique-nique des habitants a rassemblé près de 200 agnelais. Le début de l'été a également été marqué par la fête de la musique des enfants. Après une première partie assurée par les élèves de l'école de musique d'Agneaux, le groupe Norisko a offert, pour le plus grand bonheur de tous, un magnifique spectacle.

Le repas des aînés, organisé par l'amicale des plus de 65 ans, a eu lieu le dimanche 16 octobre. Le repas a été préparé par les commerçants de la place Edmond Piedagnel : la boucherie d'Alex et la boulangerie Gaudin. Il a été servi par 20 bénévoles. Dans une ambiance conviviale et musicale, l'animation a été assurée par le Trio Benjamin. Notre centenaire Mme Legallais a été mise à l'honneur.





Les jeunes sportifs agnelais ont été mis à l'honneur cette année. Individuellement ou collectivement, ils ont su briller par leur résultat et leur engagement. L'occasion de saluer aussi tous les bénévoles de nos clubs sportifs.

Agneaux



L'association histoire de fils en fleurs a, cette année encore, égayé la médiathèque avec des œuvres plus originales les unes que les autres.

SAINT-LÔ AGGLO



SLAM Cyc'Lô... 100 nouveaux vélos à assistance électrique à la location !

Réservez le vôtre et faites-le vous livrer gratuitement

Coût de revient 1€/jour dans le cadre d'une location jusqu'à 3 mois, pour la location de votre vélo à assistance électrique avec SLAM Cyc'Lô. Les tarifs sont ensuite progressifs jusqu'à 12 mois de location.

L'objectif : permettre au plus grand nombre de tester ses déplacements à vélo avant de passer à l'achat de son propre vélo.

Étudiants, apprentis, bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi bénéficient d'un tarif réduit.

Une livraison gratuite du vélo sur les 61 communes du territoire de l'Agglo. Saint-Lô Agglo souhaite que tous les habitants du territoire puissent accéder au service SLAM Cyc'Lô, c'est pourquoi vous pouvez réserver votre vélo et vous le faire livrer à domicile gratuitement sur les 61 communes de l'agglo.

Vous utilisez votre vélo de location pour vos trajets domicile-travail. Vous pouvez bénéficier d'une participation de votre employeur :

- 50% pour les salariés du privé

- 75% pour les agents du service public

Comment louer son vélo ? Il suffit d'habiter, de travailler ou d'étudier sur l'Agglo. Les demandes seront servies dans l'ordre d'arrivée. La location est pour une durée de 1 à 12 mois.

3 modalités de location :

- À l'agence SLAM Cyc'Lô, place de la gare SNCF, Saint-Lô

- Par courriel : slam.cyclo@saint-lo-agglo.fr

- Sur le site de l'agglo : saint-lo-agglo.fr rubrique déplacements

Festival Jeunes en Scène : Appel à projets et concours

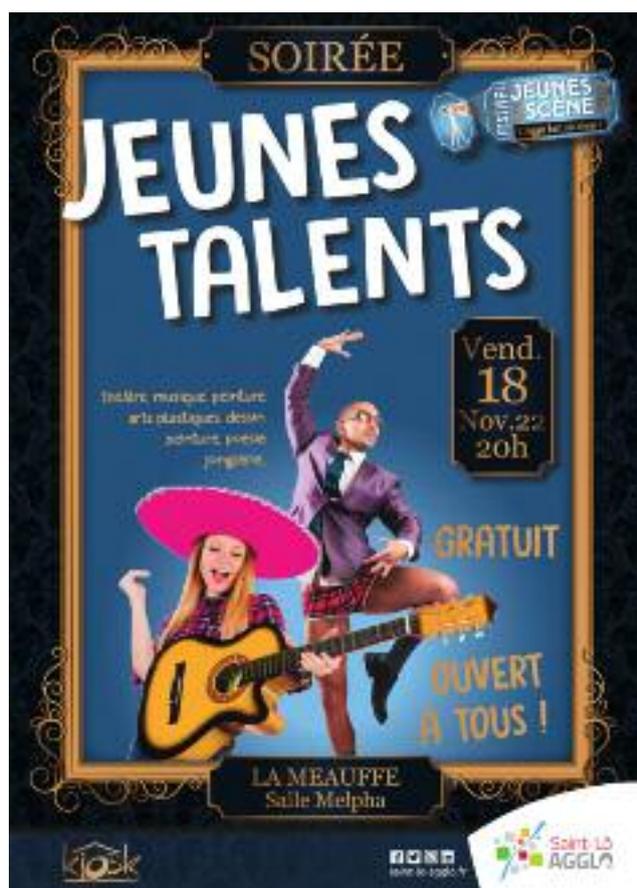
Tu es un jeune « talent » entre 11 et 25 ans en danse, cirque, photographie, dessin, vidéo, improvisation, cuisine, (groupe de) musique... et tu habites sur le territoire de Saint-Lô Agglo. Le festival Jeunes en scène, qui accompagne la découverte des jeunes talents, est fait pour toi. Inscris-toi à partir du 1^{er} décembre et jusqu'au 17 février sur saint-lo-agglo.fr

Nouveau : Tu as des talents de graphiste, participe au concours pour réaliser l'affiche du festival, pour s'inscrire c'est aussi jusqu'au 17 février. Tu souhaites t'informer sur l'appel à projet ou être bénéficiaire pendant le festival, le Kiosk est là pour te renseigner !

Le festival Jeunes en scène se déroulera les 22 et 23 mai au théâtre de Saint-Lô et le 24 mai à la salle de spectacle du Normandy.



facebook.com/ville.agneaux





Sports : «Bouger facile» le sport en toute autonomie

Nouveau à l'Agglo !

"Bouger facile" pour retrouver le plaisir et les bienfaits de pratiquer une activité physique adaptée à chaque niveau.

Le dispositif "Bouger facile" propose des séances de sport en fonction des conditions physiques de chacun :

■ Niveau 1 : pour une reprise d'activité physique

■ Niveau 2 : pour la pratique sportive occasionnelle

8 séances par niveau

Des séances sportives sur mesure proposées par les éducateurs sportifs de Saint-Lô Agglo pour une reprise d'activité physique en toute simplicité.

Les débutants peuvent commencer avec 1 séance /semaine. Une fois les 8 semaines de niveau 1 réalisées, ils peuvent passer au niveau 2 pour une pratique sportive plus soutenue.

1ère activité proposée en athlétisme : la course à pied 100% gratuit !

Des équipements sportifs en libre accès pour une pratique en toute souplesse :

■ Piste du stade Saint-Ghislain (330m) 749 rue de l'exode à Saint-Lô

Vestiaires mis à disposition du public le midi 12h-13h30 - pendant la fermeture

■ Piste du plateau sportif (200m), rue du stade à Canisy

■ Piste du stade Richard Vivien (400m) RD 974 à Torigny-les-Villes

■ Piste du stade Henri Binet (400m) Route de Saint-Jean à Condé-sur-Vire



Le comptoir des pro : un guichet unique pour les artisans commerçants

Le comptoir des pros est un guichet unique pour les artisans-commerçants du territoire à la recherche d'informations sur des sujets variés : transmission, création d'entreprise, aides financières, réglementation, gestion des déchets...

1 numéro unique : 06 65 04 69 53

Des permanences de 9h à 11h dans les mairies et au Pôle Agglo21 à Saint-Lô (retrouvez les dates sur saint-lo-agglo.fr)



L'accueil de Saint-Lô Agglo est désormais à la Tour Agglo !

Depuis l'automne, la plupart des services de l'Agglo ont emménagé à la Tour Agglo en centre-ville de Saint-Lô.

Pour toutes vos démarches, l'accueil, situé au 70 rue du Neubourg, vous renseigne et vous informe. L'ancien Hôtel de l'Agglo, situé 101 rue Alexis de Tocqueville a été mis en vente. Désormais rendez-vous à la Tour Agglo !

Enquête publique PLUI

Du 8 janvier au 4 mars

En juin 2018, Saint-Lô Agglo avec ses 61 communes s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'urbanisme intercommunal (PLUI^o) qui se substituera aux documents communaux une fois approuvé. Il permettra à l'échelle du territoire de l'agglomération de définir pour chaque parcelle les possibilités et conditions d'utilisation, d'aménagement ou de construction.

Des concertations avec les différents acteurs ont eu lieu tout au long de l'élaboration du PLUI. Du 8 janvier au 4 mars, toutes les personnes intéressées par le PLUI de Saint-Lô Agglo sont invitées à venir consulter les documents et échanger avec la commission d'enquête lors des 36 permanences ou aux horaires d'ouverture des mairies, lieux de permanences. Le commissaire enquêteur sera présent à Agneaux le 8 janvier 2024 de 14h30 à 17h30.

L'enquête publique unique permet à toute personne intéressée par le PLUI de venir :

- Consulter les pièces qui constituent le PLUI
- Échanger avec la commission d'enquête
- Apporter des observations sur le contenu des documents.

Les documents consultables

Le dossier de PLUI comprenant :

- Les différents diagnostics des territoires et le rapport, qui justifient les choix effectués
- Le projet politique (PADD) débattu et voté par les élus
- Les pièces réglementaires qui organisent les règles de constructibilité du territoire

Le règlement graphique par commune (appelé aussi plan de zonage)

Le règlement écrit (où vous trouverez les règles architecturales et d'implantations par type de zone)

Les annexes avec les servitudes.

Les schémas directeurs de gestion des eaux pluviales et d'assainissement :

- Le rapport
- Les plans de zonage;

Le dossier de périmètres modifiés des abords des monuments historiques :

- Le rapport explicatif
- Le plan de chacune des 7 communes impactées.

Le dossier d'abrogation des cartes communales.

ENTREPRISES

Equipe moto

Monsieur Jérôme GUENO, directeur d'Equip'Moto

Pourriez-vous nous présenter votre entreprise ?

Equip'Moto a été créé en 1980 par Monsieur Bernard MESNAGE à SAINT-LO où l'entreprise est restée jusqu'en 2014. Puis nous avons déménagé dans des locaux construits pour l'occasion à AGNEAUX dans la zone industrielle du Flanquet. On a eu de la chance de pouvoir bénéficier d'un aussi bon positionnement. Le nombre de passages par jour devant notre magasin est très important. Pour ma part, j'ai repris l'activité en 2009.

Quels sont les produits que vous vendez ?

Nous sommes concessionnaires pour les marques YAMAHA, KAWASAKI, TRIUMPH, HONDA et KYMCO. Nous vendons des motos, quads et scooters neufs, d'occasions, des accessoires pour les pilotes et leurs passagers. Nous proposons également des services. Nous avons un atelier de réparation.

Une extension est en cours de construction, votre activité se développe ?

Nous avons vendu plus de 1000 motos cette

Équipe Moto

60 Le Flanquet - 50180 Agneaux

Horaires :

tous les jours du mardi au samedi

Mardi 9h30/12h00 et 14h/18h

Mercredi jeudi vendredi 9h/12h00

et 14h/18h

Samedi 9h/12h30 et 14h/18h

Téléphone : 02 33 57 74 65

Site : equipmoto50.fr

Courriel : equip-stlo@orange.fr

année. Nous avons 7 personnes qui travaillent à l'atelier. Nous commençons à être trop à l'étroit. Nous avons décidé de construire une extension pour que chaque marque ait un espace plus grand et pour avoir un deuxième atelier de réparation.

Aujourd'hui, nous comptons 19 salariés, demain j'espère en compter 23.



Le club d'Aïkido

Interview de M. Renaud Brousson, président du club

Parlez-moi du club

Fondé en 1989 par Gérard Brousson, le club d'Aïkido d'Agneaux fait partie des premiers clubs de la Manche enseignant cette discipline. C'était pour lui une très grande passion et il avait à cœur de la transmettre. J'ai repris sa suite en 2019.

Le club compte environ 20 licenciés, l'ambiance est familiale, dynamique et conviviale tout en maintenant le sérieux lié à la discipline.

Le club est affilié à la FFAB : Fédération Française d'Aïkido et de Budo.

Quels sont les grands principes de l'Aïkido ?

L'Aïkido signifie : AI = Harmonie - KI = énergie - DO = le chemin, la voie.

La discipline a été créée au Japon par Morihei Ueshiba dans les années 30. L'Aïkido permet de développer la confiance en soi, notamment dans le cas de situations de self-défense.

Il s'agit d'une discipline saine pour le corps et pour l'esprit, issue des arts martiaux ancestraux. C'est un art de défense qui vise à contrôler l'adversaire sans le détruire.

C'est un travail qui renforce le corps, la souplesse et l'endurance et qui libère l'esprit des tensions et du stress de la vie quotidienne, un peu comme le yoga. La discipline met l'accent sur les notions de déplacements, de relâchement et d'harmonie avec le partenaire. L'Aïkido se pratique aussi avec des armes : Jo (bâton), Ken (sabre en bois) ou Tanto (couteau en bois).

Est-ce qu'il y a des compétitions ?

Il n'y a pas de compétition dans l'Aïkido, le fondateur, Maître Ueshiba voulait conserver la forme pure de cet art martial. Il n'y a pas de notion de combat, on travaille avec un « partenaire » nommé Aïtè.

Quand sont organisés les entraînements ?

Les entraînements se tiennent tous les mardis et jeudis de 19h30 à 21h au Dojo d'Agneaux, ainsi que le samedi matin de 10h à 11h30 pour les confirmés.

L'entraînement s'organise autour d'un échauffement doux de 30 minutes qui permet de préparer le corps (et l'esprit) suivi d'une heure de technique martiale.

L'Aïkido est-il ouvert à tous ?

Il n'y a pas d'âge pour pratiquer l'Aïkido, cependant le club d'Agneaux accueille à partir de 12/13 ans, nous n'avons pas d'encadrement dédié aux jeunes enfants. La discipline s'adapte aux capacités physiques de chacun, la pratique de l'Aïkido se transforme en avançant dans la discipline, plus on avance et plus on élimine les gestes superflus. A titre d'exemple, une licenciée du club a passé sa 1ère DAN (ceinture noire) à plus de 70 ans et 6 ans de pratique assidue à raison de 3 entraînements par semaine. Cependant, il ne s'agit que d'une première étape dans l'apprentissage de cet art martial. Le coût de l'équipement (appelé Keikogi) est abordable.



Contacts :

Alain Ledoux : 06 74 50 54 06

Renaud Brousson : 06 35 37 96 91

JUMELAGE



Le comité de jumelage Agneaux-Frătăuții Noi et ses projets



Au mois d'août 2022 une délégation de la commune de Frătăuții Noi (Roumanie) a été reçue à Agneaux pour la signature de la charte de jumelage entre les deux communes, laquelle a été officialisée le 24 août par les paraphe de M. George OLARI, maire de Frătăuții Noi, et M. Alain SEVÊQUE, maire d'Agneaux.

Au mois d'août 2023, une délégation d'Agneaux composée de M. Alain SEVÊQUE, maire, Mme Dany DAVID, adjointe à la culture, M. Cyril CRESPIN, adjoint à la communication, de Patrick ENEE, président du comité de

Un lien très fort pour l'avenir a été signé !

jumelage, et des membres du comité de jumelage Agneaux-Frătăuții Noi s'est rendue à Frătăuții Noi afin de renouveler leur désir d'établir un jumelage basé sur l'amitié, la fraternité, l'échange, ...

Au cours de la réception officielle du 14 août, M. George OLARI et M. Alain SEVÊQUE, en leur qualité de maire, ont à nouveau apposé leur signature sur le document officiel.

Lors de son discours, M. Alain SEVÊQUE, après avoir remercié nos hôtes pour la qualité de leur accueil, a souligné que "notre objectif est de consolider notre relation, par des échanges, l'implication de nos jeunes dans diverses manifestations, et de créer un lien fort d'amitié et de complicité", et de conclure par "puisse ce jumelage nous apporter de grands moments de bonheur et instaurer un

lien très fort pour l'avenir, par la volonté et l'engagement de tous au service des valeurs que sont la paix, le respect, la tolérance".

Une cloche, fondue spécialement pour l'occasion, a été offerte à la municipalité de Frătăuții Noi.

Cette journée, riche en émotions, s'est terminée par l'inauguration d'un panneau indicateur situé à l'entrée de la commune.

Au cours de ce déplacement, M. OLARI a voulu faire découvrir sa commune : ses écoles, sa bibliothèque, une entreprise de fabrication de meubles, l'église de Costisa, la fanfare, ...

Il a souhaité que le groupe se recueille au lieu-dit "Fanta alba", à la frontière ukrainienne, où, en 1941, plusieurs milliers de roumains sont morts sous les rafales des balles soviétiques.

les jeunes au cœur des actions du comité

Le comité de jumelage Agneaux- Frătăuții Noi souhaite orienter une partie de ses actions sur la rencontre de jeunes des deux communes, afin qu'ils puissent échanger, partager, découvrir une nouvelle culture et des traditions différentes.

Ce projet est en cours d'élaboration avec les amis de Frătăuții Noi et sera détaillé dans le prochain "Agneaux-Contact".

Marché de Noël

Le comité de jumelage Agneaux- Frătăuții Noi a participé au marché de Noël du samedi 9 décembre 2023, et a proposé son délicieux vin chaud.

Loto annuel

Ils organiseront un loto à la salle des fêtes d'Agneaux le dimanche 4 février 2024.



Comité de jumelage Agneaux-Bruck 30 ans et toutes ses dents



En 1993, sous la houlette d'Alain MÉTRAL, adjoint à cette époque, une délégation d'Agneaux se rend à Bruck, ville située dans la province de Salzbourg, au cœur du Pinzgau, à quelques kilomètres du sommet le plus élevé de l'Autriche : le Grossglockner (3796m) pour y rencontrer la municipalité locale et jeter les bases d'un projet de jumelage.

■ En mai 1994, une charte est signée à Bruck entre les deux maires de l'époque : Hugo KERSLBACKER, maire de Bruck, et Edmond PIEDAGNEL, maire d'Agneaux. Le comité de jumelage Agneaux-Bruck est donc créé.

Au cours des années, de nombreux échanges ont eu lieu entre ces deux villes : au niveau scolaire, sportif (jeux de l'Amitié), touristique, fête de Noël, culture, concerts...

■ En 2005, une quarantaine de Bruckois viennent à Agneaux pour les festivités de dixième anniversaire du jumelage. En juillet 2012, 40 Bruckois ont été accueillis à Agneaux et ont découvert la

région. En 2014, des cérémonies pour les 20 ans du jumelage ont eu lieu.

■ En mai 2024, nous fêterons à Bruck le 30^e anniversaire du jumelage, c'est un moment très important pour notre comité. Une délégation d'Agneaux se rendra à Bruck avec des membres du comité, des membres du conseil municipal et des jeunes de l'Institut. Comme tous les voyages déjà organisés, ce séjour sera placé sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Ce voyage se déroulera du lundi 29 avril 2024 au lundi 6 mai 2024. Ces 30 ans vont sceller une amitié forte entre les deux villes qui ont déjà vécu des moments inoubliables. Les personnes souhaitant y participer peuvent prendre contact au 06 72 80 34 67

Enfin, à l'occasion de cet anniversaire une soirée aura lieu le samedi 9 mars 2024 à la salle des fêtes. Nous comptons sur tous les amis et sympathisants pour y participer.



Marché de Noël et Téléthon 2023



Samedi 9 décembre 2023, le téléthon s'est déroulé à Agneaux au gymnase en parallèle du marché de Noël. Le coup d'envoi a été donné le vendredi 8 décembre avec un magnifique concert donné en l'église d'Agneaux par l'association de cœur en chœur. Plusieurs activités ont eu lieu le samedi. Ainsi, le sport a été à l'honneur avec une démonstration de Country, une initiation à la New Line, les traditionnelles sorties marches par Joie et Santé et VTT par les Agnelets. Nous avons pu échanger autour d'un café, d'une crêpe, d'un vin chaud ou d'une tartiflette. L'association culturelle d'Agneaux a vendu des livres et des chocolats. Nous remercions toutes les associations qui ont fait d'autres activités à l'image de nos brodeuses de l'association de Filles en fleurs qui, grâce à leur exposition à la médiathèque, ont versé de l'argent au Téléthon. N'oublions pas également les Raccoons bikers qui ont organisé une soirée poule au pot.

Samedi 13 janvier 11h :

Prix des lecteurs de la médiathèque : pour une présentation des coups de cœur des lecteurs ! Vous pouvez venir pour parler de littérature, pour participer au jury ou juste pour le café chaud.

Lundi 15 janvier 2024 18h (salle des fêtes) :

Vœux à la population

Samedi 20 janvier :

Nuit de la lecture : la médiathèque vous prépare de multiples surprises tout au long de la journée et même dans la soirée ! Il y en aura pour les petits et les grands !

Mercredi 31 janvier 20h :

Conseil municipal

Samedi 3 février 15h :

6^e rdv de la culture avec Jérôme Fourquet, directeur du département opinion de l'institut de sondage Ifop

Samedi 16 mars 11h :

Cérémonie aux nouveaux habitants (mairie)

Printemps des poètes : Cette année, le slam est à l'honneur à la médiathèque d'Agneaux.

Envie de vous essayer à cette pratique poétique ?

La médiathèque proposera un atelier d'écriture puis une scène ouverte pour tous les apprentis poètes !

Mercredi 20 mars 20h :

Conseil municipal

Samedi 23 mars 11h en mairie :

Cérémonie républicaine en l'honneur des nouveaux citoyens

15 et 16 juin :

Fête Saint Jean

Dimanche 23 juin 14h

Fête de la musique des enfants

Agenda

Agneaux contact

Directeur de publication : Alain Sevêque - Secrétaire de rédaction : Cyril Crespin

Comité de rédaction : Dany David, Géraldine Paing, Evelyne Massicot, Elodie Hautot, Guillaume Claye, Etienne Choisy...

Contributeurs : Véronique Lepigeon, Clotilde Lambert, Lucie Hamel - Crédit photos : Mairie d'Agneaux, Saint-lô Agglo, x

Impression : Imprimerie Lebrun Caen - Conception : Philippe Mauger Saint-Lô 06 08 93 71 93



facebook.com/ville.agneaux